



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures et cinquante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Grésy-sur-Aix, dûment convoqué, s'est réuni publiquement en session ordinaire, en MAIRIE, salon d'honneur, sous la présidence de M. Florian MAITRE, Maire sortant

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions du règlement intérieur du conseil municipal et notamment son article 16,

M. Florian MAITRE, Maire sortant, ouvre la séance après avoir :
- constaté le quorum, vérifié de nouveau à l'occasion de l'examen de chaque question,
- cité les pouvoirs reçus.

Il désigne le secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27

Date de convocation du Conseil municipal : 16 mars 2026

Présents : Mmes & MM, Zélie BLANC, Patrice BONNEFOY, Reynald CANESSE, Pascal CASTERAN, Abdelghani CHAIB, Florian CHOULET, Lionel DARBON, Magalie DELOCHE, Michèle GAY, Sylviane LABROT, Victor LEPAGE, Antoine LIANDRAT, Cyril MAGAGNIN, Florian MAITRE, Stéphane MARCHAL, Estelle MAZZOLENI, Corinne MONBEIG, Sylvie MOUNIER, Hervé PALIN, Colette PIGNIER, Anne-Marie PISTONE, Anne-Laure RAFFOUX, Eric REY, Manuel REYNAERT, Jocelyne TONA, Tom TRECOURT, Malika TREMBLAY, Chrystel TROQUIER, Antoinette VIRET

Excusé avec pouvoir : M. Abdelghani CHAIB donne pouvoir à Zélie BLANC

Excusés : /

Secrétaire de séance : M. Tom TRECOURT

Délibération 2026-18 : Election du Maire

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17,

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Présidence de l'assemblée :

La personne la plus âgée des membres présents du Conseil municipal reçoit la présidence de l'assemblée (article L.2122-8 CGCT).

Elle dénombre les conseillers présents et vérifie que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection du Maire, en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal.

Constitution du Bureau :

Le Conseil municipal désigne 2 assesseurs :

- Madame Colette PIGNIER
- Monsieur Tom TRE COURT

Aidés par :

- Monsieur Victor LEPAGE

Déroulement de chaque tour de scrutin :

En application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Candidature(s) :

Monsieur Florian MAITRE est candidat à la fonction de Maire.

Mme Anne-Laure RAFFOUX rejoint la séance à 18h57.

Résultats du premier tour de scrutin

Au premier tour de scrutin secret le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code électoral) : 0
- Nombre de suffrage exprimés : 27
- Majorité absolue : 14

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
MAITRE Florian	27	Vingt-sept

Les opérations de vote sont consignées dans le procès-verbal d'élection joint à la présente délibération.

Proclamation de l'élection du Maire :

M. Florian MAITRE est proclamé Maire à la majorité absolue au 1^{er} tour et est immédiatement installé.

Il reprend la présidence de la séance.

Fait à Grésy-sur-Aix, le 23 mars 2026

Le Maire,
Florian MAITRE



Le secrétaire de séance,
Tom TRECOURT



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures et cinquante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Grésy-sur-Aix, dûment convoqué, s'est réuni publiquement en session ordinaire, en MAIRIE, salon d'honneur, sous la présidence de M. Florian MAITRE, Maire sortant

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions du règlement intérieur du conseil municipal et notamment son article 16,

M. Florian MAITRE, Maire sortant, ouvre la séance après avoir :

- constaté le quorum, vérifié de nouveau à l'occasion de l'examen de chaque question,
- cité les pouvoirs reçus.

Il désigne le secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27

Date de convocation du Conseil municipal : 16 mars 2026

Présents : Mmes & MM, Zélie BLANC, Patrice BONNEFOY, Reynald CANESSE, Pascal CASTERAN, Florian CHOULET, Lionel DARBON, Magalie DELOCHE, Michèle GAY, Sylviane LABROT, Victor LEPAGE, Antoine LIANDRAT, Cyril MAGAGNIN, Florian MAITRE, Stéphane MARCHAL, Estelle MAZZOLENI, Corinne MONBEIG, Sylvie MOUNIER, Hervé PALIN, Colette PIGNIER, Anne-Marie PISTONE, Anne-Laure RAFFOUX, Eric REY, Manuel REYNAERT, Jocelyne TONA, Tom TRECOURT, Malika TREMBLAY, Chrystel TROQUIER, Antoinette VIRET

Excusé avec pouvoir : M. Abdelghani CHAIB donne pouvoir à Zélie BLANC

Excusés : /

Secrétaire de séance : M. Tom TRECOURT

Délibération 2026-19 : Détermination du nombre d'adjoints

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-2 permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du Conseil municipal de Grésy-sur-Aix est de 27, le nombre des adjoints au Maire ne peut dépasser 8,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de créer 8 postes d'adjoints au Maire à compter du 20 mars 2026 dans les domaines suivants :

- 1ère adjointe : affaires sociales, de la proximité et de l'embellissement
- 2ème adjoint : affaires environnementales et énergétiques
- 3ème adjoint : aménagement, travaux et mobilité
- 4ème adjoint : urbanisme et logement
- 5ème adjoint : affaires familiales
- 6ème adjoint : affaires scolaires
- 7ème adjoint : affaires associatives, sportives, culturelles et animation
- 8ème adjoint : affaires financières

Fait à Grésy-sur-Aix, le 23 mars 2026

Le Maire,
Florian MAITRE



Le secrétaire de séance,
Tom TRECOURT

A blue ink signature of Tom TRECOURT, the Secretary of the session, written in a stylized, cursive script.



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures et cinquante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Grésy-sur-Aix, dûment convoqué, s'est réuni publiquement en session ordinaire, en MAIRIE, salon d'honneur, sous la présidence de M. Florian MAITRE, Maire sortant

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions du règlement intérieur du conseil municipal et notamment son article 16,

M. Florian MAITRE, Maire sortant, ouvre la séance après avoir :
- constaté le quorum, vérifié de nouveau à l'occasion de l'examen de chaque question,
- cité les pouvoirs reçus.

Il désigne le secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27

Date de convocation du Conseil municipal : 16 mars 2026

Présents : Mmes & MM, Zélie BLANC, Patrice BONNEFOY, Reynald CANESSE, Pascal CASTERAN, Abdelghani CHAIB, Florian CHOULET, Lionel DARBON, Magalie DELOCHE, Michèle GAY, Sylviane LABROT, Victor LEPAGE, Antoine LIANDRAT, Cyril MAGAGNIN, Florian MAITRE, Stéphane MARCHAL, Estelle MAZZOLENI, Corinne MONBEIG, Sylvie MOUNIER, Hervé PALIN, Colette PIGNIER, Anne-Marie PISTONE, Anne-Laure RAFFOUX, Eric REY, Manuel REYNAERT, Jocelyne TONA, Tom TRECOURT, Malika TREMBLAY, Chrystel TROQUIER, Antoinette VIRET

Excusé avec pouvoir : M. Abdelghani CHAIB donne pouvoir à Zélie BLANC

Excusés : /

Secrétaire de séance : M. Tom TRECOURT

Délibération 2026-20 : Election des adjoints et désignation des conseillers délégués

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2122-7-2,

Vu la délibération 2026-03-08 relative à la détermination du nombre des adjoints,

Considérant que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un et la liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque

sexe,

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

Il est proposé de procéder à l'élection des adjoints au scrutin de liste et à la majorité absolue.

Liste présentée par Florian MAITRE – BIEN ENSEMBLE :

- 1 – Colette PIGNIER
- 2 – Lionel DARBON
- 3 – Estelle MAZZOLENI
- 4 – Patrice BONNEFOY
- 5 – Zélie BLANC
- 6 – Eric REY
- 7 – Chrystel TROQUIER
- 8 – Stéphane MARCHAL

Résultats du 1er tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Nombre des suffrages exprimés : 27

Majorité absolue des suffrages exprimés : 14

Ont obtenu :

- Liste 1 Florian MAITRE – BIEN ENSEMBLE : 27 voix

Proclamation de l'élection des adjoints :

Seront proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Florian MAITRE

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation suivante :

Colette	PIGNIER	1ère adjointe en charge des affaires sociales, de la proximité et de l'embellissement
Lionel	DARBON	2ème adjoint en charge des affaires environnementales et énergétiques
Estelle	MAZZOLENI	3ème adjointe en charge de l'aménagement, des travaux et de la mobilité
Patrice	BONNEFOY	4ème adjoint en charge de l'urbanisme et du logement
Zélie	BLANC	5ème adjointe en charge des affaires familiales
Eric	REY	6ème adjoint en charge des affaires scolaires
Chrystel	TROQUIER	7ème adjointe en charge des affaires associatives, sportives, culturelles et d'animation
Stéphane	MARCHAL	8ème adjoint en charge des affaires financières

Il propose de créer 6 postes de conseillers délégués et annonce les délégations :

Hervé	PALIN	Conseiller délégué à la planification
Michèle	GAY	Conseillère déléguée aux aînés
Corinne	MONBEIG	Conseillère déléguée à l'eau et à la forêt
Florian	CHOULET	Conseiller délégué aux associations
Pascal	CASTERAN	Conseiller délégué à la gestion des salles
Anne-Marie	PISTONE	Conseillère déléguée au temps méridien

Le tableau du Conseil Municipal est établi et affiché en mairie. Les élus sont classés ainsi qu'il suit : le Maire, puis les Adjoints dans l'ordre de la liste puis les conseillers délégués.

Fait à Grésy-sur-Aix, le 23 mars 2026

Le Maire,
Florian MAITRE



Le secrétaire de séance,
Tom TRECOURT